Cinquante troisième année. - N ° 60 A Lundi 25 et mardi 26 mars 2019

BODACC

BULLETIN OFFICIEL DES
ANNONCES CIVILES ET COMMERCIALES
ANNEXÉ AU JOURNAL OFFICIEL DE LA RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

DIRECTION DE L'INFORMATION LÉGALE ET ADMINISTRATIVE
26, rue Desaix, 75727 PARIS CEDEX 15
www.dila.premier-ministre.gouv.fr
www.bodacc.fr

Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
Premier ministre
Direction de l'information légale et administrative

Standard..... 01-40-58-75-00
Annonces..... 01-40-58-77-56
Accueil commercial 01-40-15-70-10
Télécopie..... 01-40-58-79-14

BODACC « A »

Annonce n° 1970

93 – SEINE-SAINT-DENIS

GREFFE DU TRIBUNAL DE COMMERCE DE BOBIGNY

Ventes et cessions

Rectificatif : BODACC A. *Numéro de parution :* 20190037. *Date de parution :* 21 février 2019.
Annonce numéro : 2063. Cet avis est annulé et remplacé par le suivant :

848 434 379 RCS Bobigny.
HAC.
Forme : Société à responsabilité limitée.
Administration : Gérant : KOCE Mustafa.
Capital : 1000 EUR.
Adresse : 219, avenue Jean Jaurès, 93700 Drancy.
Origine du fonds : Achat d'un fonds de commerce au prix stipulé de 32000 Euros.
Etablissement : Etablissement principal.
Activité : restauration traditionnelle, restauration rapide, consommation sur place, vente à emporter, vente en livraison, sans vente de boissons alcoolisées..
Adresse : 219, avenue Jean Jaurès, 93700 Drancy.
Précédent propriétaire : 450 198 478 RCS Bobigny. **DILAN.**
Date de commencement d'activité : 15 novembre 2017.
Publication légale : Affiches Parisiennes *du* 15 mars 2019.
Oppositions : Au Mandataire Maître Pascal BALLY - 69 rue d'Anjou 93000 BOBIGNY pour la validité et pour la correspondance Maître Pascal BALLY 69 rue D'ANJOU 93000 BOBIGNY.
Commentaires : - acte sous seing privé en date du 14/02/2018 enregistré au SIE de Créteil le 23/02/2018 Dossier n ° 2018 05177 référence 2018 N 00275. Précédent propriétaire la société DILAN dont le siège est situé au 219 avenue Jean Jaurès 93700 DRANCY.Les oppositions seront reçues dans les 10 jours suivant la publication prévue à l'article L.141-12 du code de commerce..